

Le Messager

Colligite fragmenta ne pereant / Ramasser les parcelles de peur qu'elles ne se perdent

1

Volume 1 – NUMÉRO 63

Bulletin de la Société d'histoire de Joliette – De Lanaudière

Service d'archives privées agréé par BAnQ / SAPA



L'esplanade de la Place Bourget et ses feux

Juin / Juillet 2021
ISSN 1718-0481



Le Messenger vol 1 numéro 63

ISSN 1718-0481

Responsable de la rédaction :

Jean Claude De Guire, dir.gén. / archiviste

Collaborateurs :

Guillaume Petit, François Faribault, Dominique Nantel Bergeron et Caroline Fortin

2

Mot de la direction

Depuis janvier dernier, entre le télétravail et le présentiel, outre les recherches pour nos usagers par téléphone ou par courriels, nous avons entrepris plusieurs projets solo ou en partenariat.

A l'interne, alors que la Ville de Joliette a eu l'heureuse initiative de refaire la surface de nos planchers, nous avons décidé de mettre de l'avant un remaniement de nos installations à l'Arsenal, afin, d'une part, de mieux accueillir nos usagers/chercheurs au retour de la pandémie, de repeindre et mieux occuper l'espace de nos bureaux administratifs et, d'autre part, de créer un nouveau dépôt pour accueillir de nouvelles étagères pour de nouvelles archives. Le défi a été relevé et le résultat est heureux.

Du point de vue archivistique, nous avons conclu des ententes de dons importants au printemps. Nous serons en mesure de vous les présenter dans un prochain bulletin et nous tenterons alors de les illustrer adéquatement.

Quatre projets en partenariat ont été réalisés. D'abord avec monsieur Ziad Harbaoui des Communications à la Ville de Joliette, le projet d'illustration et de documentation d'un calendrier et celui d'illustration et de documentation de chroniques historiques sur le site WEB de la Ville. Ensuite, avec madame Caroline Perreault de la Commission scolaire des Samares, le projet *Le cimetière : gardien de l'histoire locale* où nous avons collaboré à la documentation de la cinquantaine de capsules historiques présentées aux élèves. Enfin le projet, *Conte-moi la pierre et la poussière* avec l'autrice en résidence Caroline Fortin.

Dans les pages qui suivent, vous retrouverez un texte de madame Fortin expliquant sa démarche littéraire, la suite du récit familial de notre membre et donateur François Faribault, notre dévoué bénévole Guillaume Petit à travers une aventure à saveur géologique, la mise en valeur d'écrits épistolaires d'un enseignant de Saint-Félix de Valois par sa descendante Dominique Nantel Bergeron et quelques morceaux de nos collections. Bonne lecture estivale!



Conte-moi la pierre et la poussière par Caroline Fortin

Conte-moi la pierre et la poussière : présentation du projet

Après une résidence d'écriture à la Société d'histoire de Joliette en avril 2021, l'autrice lanaudoise Caroline Fortin s'est inspirée de 5 bâtiments patrimoniaux de la Ville de Joliette et d'anecdotes de leur histoire pour son projet *Conte-moi la pierre et la poussière* : le bureau de poste, l'Institut d'artisans et association de bibliothèque, la maison Siméon-Alfred-Lavallée, le marché Bonsecours et le palais de justice. Les 5 textes, qui ont été imprimés sur du vinyle autocollant et collés sur le trottoir devant chaque bâtiment, y resteront tout l'été 2021.

Financé par la Ville de Joliette, ce projet est né de la volonté de la ville d'appuyer les projets culturels et de mettre en valeur son patrimoine immobilier, ainsi que de la volonté de l'autrice Caroline Fortin de fouiller les archives afin de dévoiler les anecdotes du passé sous une forme créative et littéraire.

Un extrait du projet

L'INTERDIT

La rumeur de l'interdit enveloppe l'atmosphère. Pendant que les passants secouent la tête en guise de désapprobation et que l'Église condamne les pécheurs, les esprits libéraux, eux, sont en ébullition.

Entre mes murs, on s'échange avec précaution les volumes dangereux, ceux dont les noms sont cités à l'*Index librorum prohibitorum*. On les lit en privé, on en discute à voix

basse. Ils retrouvent souvent leur place sur les étagères de la bibliothèque avec quelques pages en moins, coupées par la censure.

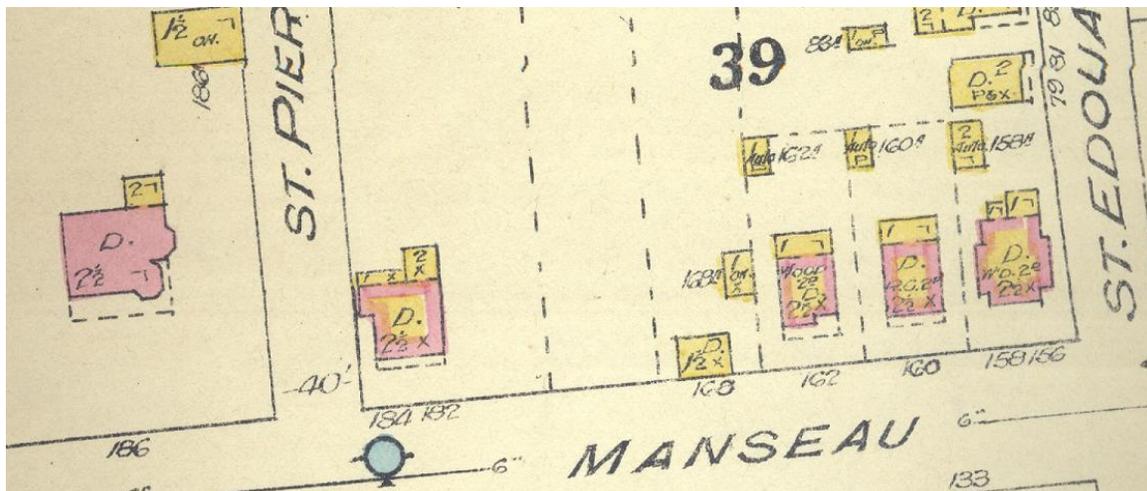
Mon emblème est la charrue et la locomotive. Le passé et l'avenir, considérés à la fois comme opposés et complémentaires. Je suis le symbole de l'élite joliettaise, je suis le représentant de la culture et de la connaissance. Et je suis aussi le gardien des mots interdits.

- L'Institut d'artisans et association de bibliothèque,
1865

4

Les plans colorés de l'ingénieur Goad par Jean Claude De Guire

Connaissez-vous les plans Goad? Il s'agit d'un outil absolument précieux pour la recherche lorsque la municipalité scrutée en possède et ce afin de voir l'évolution de son territoire mais surtout celle de ses bâtiments. La collection de la Société d'histoire en compte trois (3) : un de 1908 et de 1925 pour la Cité de Joliette et un de 1908 pour la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon.



Plan Goad, Cité de Joliette 1925 © SHJL

A la demande des compagnies d'assurance qui souhaitent évaluer les risques d'incendie et établir le plus justement possible les primes de leurs clients, l'ingénieur d'origine britannique Charles Edward Goad 1848-1910 dresse ses premiers plan/incendie au Canada dans les années 1870.

En 30 ans, le cartographe Goad composera près de 1300 plans de ville canadiennes! Il passera d'ailleurs une partie de sa vie à Montréal. Après son décès survenu à Toronto, son œuvre se retrouve sous le vocable Underwriter's Survey Bureau dès 1918 jusqu'en 1967 puis sous un autre nom jusqu'en 1975.

Le travail de Goad et ses employés était colossal, raffiné et d'une extrême précision. Les produits en résultant étaient aussi fort coûteux.

Les plans sont contenus dans un portefeuille de carton épais et entoilé de 53 cm x 64 cm. Cette bonne dimension permet une échelle intéressante pour montrer distances et détails entre les bâtiments : 50 pieds au pouce!

Mais il y a plus : le revêtement et la structure des bâtiments invitent Goad à utiliser des coloris différents et indicatifs : le rose pour la brique, le bleu pour la pierre et le jaune pour le bois!

Les plans comportent aussi le découpage cadastral, la fonction du bâtiment (ex : presbytère), les ouvertures dans la structure, souvent le nom du propriétaire et évidemment l'adresse civique du moment.

Mais ces dessins n'étaient pas figés dans le temps en ce que Goad avait instauré un ingénieux système de modification des plans de temps à autre lorsque la ville en cause avait procédé à d'importants changements comme le perçage d'une rue ou l'ajout de bâtiments sur quelques artères : le plan était rapporté au bureau de l'ingénieur cartographe qui opérait une 'mise à jour' en dessinant puis collant les ajouts et modifications. Puis le plan retournait à l'expéditeur!

Votre grande-tante avait une maison à Joliette sur Sainte-Angélique en 1932? Nous avons peut-être quelque chose d'intéressant pour vous....

Références

https://www.banq.gc.ca/documents/collections/collection_patrimoniale_quebecoise/collections_speciales/Plan_Villes_Villages_GuideNOUVEAU.pdf

http://www.biographi.ca/fr/bio/goad_charles_edward_13F.html

Géologie économique de la rivière L'Assomption à Joliette

Par Guillaume Petit

La rivière L'Assomption a creusé un sillon en descendant des montagnes des Laurentides qui fait affleurer les couches des anciennes terrasses de la mer de Champlain. Ce sont des dépôts calcaires riches en minéraux qui ont été exploités depuis l'arrivée des premiers colons au village de L'Industrie. Il y a encore **beaucoup de carrières en exploitation** dans la région de Joliette, c'est une part importante de l'économie locale.

6

Les carrières et les fours à chaux de Joliette

Dans sa biographie de Barthélémy Joliette l'abbé J. Bonin écrivait : Non loin de l'emplacement du moulin qu'il s'agissait de bâtir, et en descendant le cours de la rivière, s'étendent sur ses bords, de vastes carrières de pierre calcaire d'une qualité supérieure. Elles furent exploitées immédiatement et fournirent les matériaux nécessaires



Extrait de la Vue de Joliette à vol d'oiseau de 1881 © SHJL

à la construction du moulin (pages 56-57).

En 1877 la compagnie Provost et Leprohon commence à exploiter ces carrières plus intensivement. Il y a eu ensuite la carrière Beaudry en amont du pont des Dalles, la carrière Lépine en aval et beaucoup d'autres.



La Gazette de Joliette 13 avril 1877

Le Ministère des Richesses Naturelles du Québec a publié en 1976 un rapport géologique sur la région de Joliette où on trouve un historique de l'exploitation des richesses géologiques régionales et une description des affleurements remarquables qu'on peut observer le long de la rivière L'Assomption.

(<http://gq.mines.gouv.qc.ca/documents/examine/RG155/RG155.pdf>)

Le long de la crête de Joliette, un grand nombre de petites ouvertures et une douzaine de carrières de moyenne dimension, aujourd'hui inactives ou abandonnées, témoignent de l'attention qu'on apportait dans le temps au calcaire Deschambault en raison de sa teneur élevée en calcium (page 134).

Le calcaire était extrait partout où il affleurerait : avant 1920, à peu près chaque rang comptait un ou plusieurs fours à chaux, dont les vestiges sont visibles le long des routes et dans le voisinage des carrières abandonnées (page 134).



Four à chaux
et carrière
du Pont des
Dalles

© SHJL

En 1906 la **Standard Lime & Quarry Co. Lted (Graymont)** a été fondée pour exploiter le calcaire Deschambault; elle est toujours active. Le gisement y a une épaisseur d'environ 89 pieds.

Les Produits Chimiques Domtar et la compagnie Ciment Indépendant Inc. produisent, respectivement, de la chaux et du ciment dans le voisinage de Joliette. La dolomie de Beekmantown a déjà été exploitée pour fournir de la pierre à un moulin local dont les vestiges sont encore visibles à 4 milles au nord-ouest de Joliette. Elle fut aussi exploitée comme pierre de construction dans les anciennes carrières Richard et Olivier à 4 milles de Sainte-Elisabeth... Le grès de Chazy n'a pas trouvé preneur. Les calcaires du Black River sont sporadiquement exploités par la Turnbull Construction dans le rang II de la Concession de la Chaloupe. Presque tous les affleurements locaux de calcaire du Trenton inférieur (formation de Deschambault) ont été exploités pour en faire de la chaux (page 133).



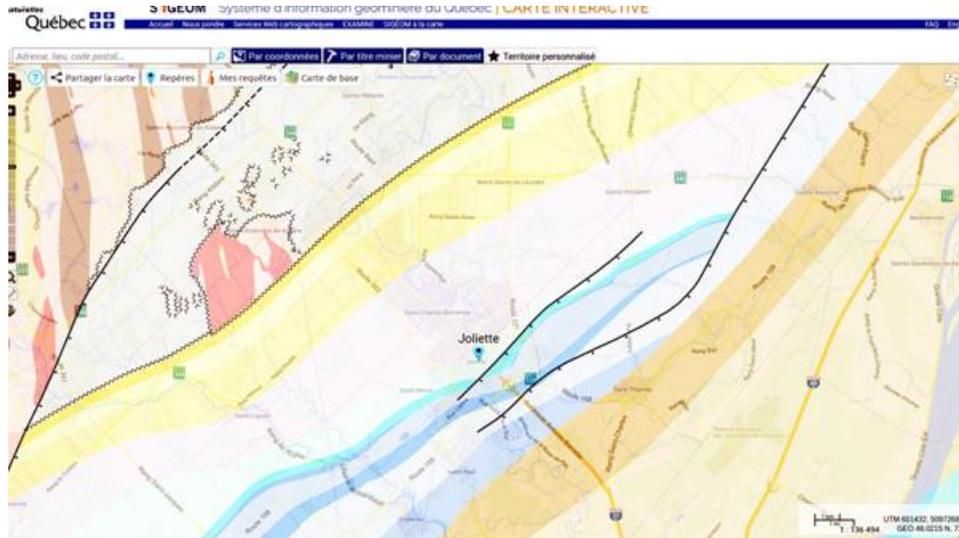
La cimenterie de Joliette - © G. Petit

La mer de Champlain

Il y a environ 12.000 ans la ville de Joliette était submergée par la mer de Champlain qui remontait les premières montagnes des Laurentides jusqu'à St-Donat par la vallée de la Ouareau. Avec la fonte des glaciers la mer s'est retirée par étapes. Les glaciers et la mer ont oscillé : la mer baissait quand il faisait froid et que les glaciers revenaient, elle montait quand il faisait plus chaud. Le résultat est une alternance de couches de dépôts calcaires séparées par des terrasses qui se sont formées quand la terre libérée du poids des glaciers s'est soulevée.

La rivière L'Assomption s'est frayée son chemin en creusant ces couches de dépôts. Elle était beaucoup plus importante et se terminait par un grand delta sableux. Sur

la carte interactive du MERN (sigeom.mines.gouv.qc.ca) on peut observer la géologie de Joliette en activant le filtre Géologie régionale. La région de Joliette est particulièrement intéressante avec ses couches géologiques parallèles rapprochées comportant plusieurs failles et discordances.



la carte interactive du MERN (sigeom.mines.gouv.qc.ca)

Les affleurements le long de la rivière L'Assomption dans Joliette

La géologie ressemble à l'histoire car elle se base sur des archives géologiques, les accidents de la nature observables dans certaines conditions permettant de reconstituer l'histoire de la Terre. La rivière L'Assomption creuse son sillon d'abord dans des terres datant du primaire, précambrien puis cambrien. En arrivant dans la ville de Joliette on peut observer plusieurs couches de l'ère secondaire en commençant par les plus anciennes. Chaque couche est formée de feuilles, des dépôts qui racontent l'histoire d'une époque; les feuilles se sont déposées l'une après l'autre avec le temps.

Dans le rapport du Ministère des Richesses Naturelles on trouve une description très détaillée de la géologie régionale. On y trouve notamment la liste des différents affleurements rocheux que la rivière L'Assomption a mis à nu en creusant son chemin à travers la ville de Joliette.

Au pied des Laurentides en amont de Joliette les premiers affleurements datent du cambrien il s'agit du *groupe de Potsdam* qui recouvre la roche précambrienne de la série de Grenville, le bouclier canadien. Il y en a 4 affleurements en amont du pont du C.N. formés d'une accumulation de couches de grès.

Un demi-mille plus bas on arrive dans la période géologique plus récente de l'ordovicien. Le premier groupe rencontré s'appelle *groupe de beekmantown*. Il y en a aussi 4 affleurements situés en amont du pont de la route 42-48 (pont Baby) : *L'affleurement le plus au nord est situé sur l'emplacement d'un vieux barrage et d'un moulin dont on peut encore voir les ruines. Bien dégagé sur les deux rives, il a plus de 1000 pieds de longueur (page 24)*. Mélange de dolomie et de calcaire on trouve de nombreux fossiles dans la couche supérieure de ce groupe.

Le prochain groupe est le *grès de Chazy* qui affleure, quand les eaux de la rivière sont basses, sur une distance de 1000 pieds en amont du pont de la route 41-42 "pont Chevalier" et 400 pieds en aval. Ce grès est riche en calcaire et en fossiles : *Ces lits de grès ont une lithologie et une faune si particulières qu'il importe de les désigner par un nom stratigraphique qui leur soit propre: **membre de Joliette** de la formation de Laval (page 40)*.

La couche suivante appartient au *groupe de Trenton* : *Immédiatement en amont du pont des Dalles, on trouve 12 pieds de Ouareau recouverts de calcaire Deschambault. En aval du pont, sur une distance de quelques centaines de pieds, les lits Ouareau forment un banc qui atteint 30 pouces de largeur*.



En amont du Pont des Dalles © G. Petit

J'aurais pu prolonger la visite en amont ou en aval, tous les détails sont dans le rapport qui décrit aussi les rivières Bayonne et Chicot. Avec la carte interactive du MERN on peut agrandir un secteur et cliquer dans la carte pour avoir des informations détaillées.

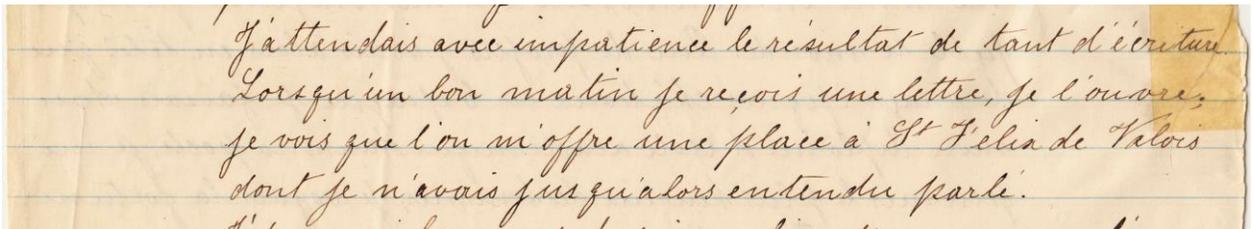
Les merveilles de la nature en ville

Toutes ces curiosités géologiques sont situées au centre-ville de Joliette.

Nouveau résident dans la ville, Je suis allé explorer les bords de la rivière L'Assomption qui ont été en partie préservés et rendus accessibles aux promeneurs. Je suis très impressionné par la beauté et la variété des paysages. Pour compléter la lecture de cet article j'invite les lecteurs et lectrices à aller voir en ligne quelques photos prises près du pont des Dalles où la couche du groupe de Trenton est facile à observer : montrealbb.ca/assomption-joliette/

11

Pacifique Nantel, instituteur à Saint-Félix-de-Valois de 1871 à 1875 par Dominique Nantel Bergeron



Extrait du texte de Pacifique Nantel daté de 1875

Biographie de Pacifique Nantel

Né en 1850, à Saint-Jérôme, Joseph Phydime Pacifique est le huitième d'une fratrie de 10 enfants. Son père, Guillaume Nantel, le premier tanneur du village, meurt en 1857 à l'âge de 41 ans. Sa mère, Adélaïde Desjardins, ne ménagera pas ses efforts pour la famille, neuf de ses enfants parviendront à l'âge adulte, un exploit à une époque où la mortalité infantile est élevée.

Pacifique débute ses études au séminaire de Sainte-Thérèse, mais, à 16 ans, il abandonne le cours classique pour suivre une formation d'enseignant à l'École normale

Jacques-Cartier. L'école est située au Château de Ramesay à Montréal. Pacifique obtient trois diplômes, dont celui de professeur d'académie, le plus élevé, en plus de recevoir les honneurs du prix du Prince de Galles. Il occupera une place d'instituteur à Saint-Félix-de-Valois de 1871 à 1875, puis enseignera à l'école Champlain à Montréal.



Pacifique Nantel (1859-1898), vers 1882¹.

Onésime Maréchal (1859-1948), l'épouse de Pacifique Nantel, vers 1882.

En 1882, âgé de 32 ans, il fait la rencontre d'Onésime Maréchal, sa cadette de neuf ans et orpheline depuis peu. Quatre mois plus tard, ils se marient et s'installent à Saint-Jérôme.

Comme quoi le « hasard » fait bien les choses, en juillet de la même année, Pacifique est nommé inspecteur d'école pour les comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes et pour une partie du comté d'Argenteuil.

Un mariage et une nomination derrière lesquels on sent l'influence du clergé, dont celle du frère aîné du marié, Antonin Nantel, devenu supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse; celle du curé Labelle, un ami de ce dernier; et celle des oncles de la mariée — les trois prêtres Maréchal, dont l'influent Louis Delphis Adolphe².

¹ Pacifique est mon arrière-grand-père du côté maternel.

² Les trois frères furent curés à Saint-Jacques-de-l'Achigan; L'abbé Élie-J. Auclair, « Les trois curés Maréchal », *La voix Nationale*, Juillet 1944.

Tout au long de sa pratique, Pacifique revendique l’instruction publique obligatoire et gratuite pour tous et appuie la création d’un ministère de l’Instruction publique à Québec. Il publie des chroniques hebdomadaires dans *La Presse* et *Le Nord* [Saint-Jérôme], dans lesquelles il fait la promotion d’une agriculture « moderne ». En 1895 et 1896, il entreprend même une tournée de conférences agricoles, qui le mènera jusqu’à Havre-Saint-Pierre sur la Basse-Côte-Nord.

En 1898, il se rend au chevet d’un neveu, victime de la fièvre typhoïde. Quelques jours plus tard, il est à son tour frappé par la maladie, et meurt au bout de huit jours, à 48 ans. Comme son père avant lui, Pacifique tirait sa révérence avant l’heure, laissant à son épouse le soin d’élever seule leurs enfants, au nombre de sept. Prévoyant, Pacifique avait cependant pris soin de souscrire à quatre polices d’assurance. Le testament prévoit que les enfants toucheront des parts égales d’héritage, et que l’argent soit en partie utilisé pour l’éducation de ses fils, aussi bien que celle de ses filles!

L'école à Saint-Félix-de-Valois

Lettre 1871

En octobre 1871, Pacifique Nantel écrit à Hospice-Anthelme Verreau, le principal de l’École normale Jacques-Cartier, où il a étudié³. Il vient d’obtenir un poste d’instituteur à l’école de Saint-Félix-de-Valois, il lui parle de ses élèves et de l’accueil qu’il a reçu au village :

«... j’ai attendu pour vous écrire que mon école fut complètement organisée afin de pouvoir vous donner plus de détails. Au commencement de l’année, je n’avais qu’un petit nombre d’enfants, car les parents les retiraient pour les travaux; maintenant que ceux-ci sont terminés, le nombre d’enfants est beaucoup plus considérable, et j’ai pu enfin diviser mes classes suivant la capacité de chacun de mes élèves. Ils ne sont guère avancés : la plupart d’entre eux ont manqué l’école une bonne partie de l’année dernière à cause de difficultés survenues entre mon prédécesseur et les parents. Ce sont de bons enfants qui paraissent bien disposés à travailler et qui semblent aimer beaucoup l’école. J’ai reçu la semaine dernière la visite de Monsieur l’inspecteur Dorval, il m’a paru très satisfait de ma méthode d’enseignement, m’a dit que c’était celle suivie par tous les anciens élèves de l’École normale. Les gens aussi paraissent bien disposés en ma faveur et tiennent beaucoup à encourager l’école en y envoyant assidûment leurs

³ Lettre de Pacifique Nantel à H.-A. Verreau, Saint-Félix-de-Valois, 28 octobre 1871, Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, fonds Viger-Verreau P32/025/294; H.-A. Verreau (1828-1901) prêtre catholique, professeur, administrateur scolaire, historien, polémiste, archiviste et auteur. En 1857, il devient le premier principal de l’École normale Jacques-Cartier.

enfants; ainsi au commencement de l'année il n'y avait que soixante enfants des deux côtés, maintenant il y en a cent cinq, cinquante-cinq de mon côté et cinquante du côté de la maîtresse. Enfin je suis très content de ma situation et c'est à votre bonté que je la dois. Dieu vous récompensera de ce nouveau bienfait, tandis que de mon côté je vais tâcher de me rendre digne de ma position en instruisant bien mes enfants et j'espère que le bon Dieu me donnera cette grâce. »

Pacifique Nantel sera instituteur à Saint-Félix-de-Valois 1871 à 1875, soit de 21 à 25 ans. À l'occasion de son départ, il écrit *Quatre ans à St-Félix*, texte dans lequel il raconte ses désillusions, ses démarches, ses déboires et ses victoires, à ses débuts. Ce texte fut-il à l'époque publié? Malgré mes recherches, je n'en ai pas trouvé trace. Le voici dans son intégralité.

*Quatre ans à St-Félix*⁴

On dit quelque fois que le plus beau temps de la vie est celui passé dans une maison d'éducation. Je ne le nie pas; mais je dirai cependant qu'un jeune homme voit arriver avec bonheur la fin de ses études; qu'il aspire au temps où, débarrassé de toute surveillance, il pourra être seul, le maître de sa conduite.

Pour moi toujours, je voyais avec plaisir, se terminer ma dernière année d'École normale. J'ai franchi avec joie le seuil de cette maison, où j'étais si heureux, pour me lancer en étourdi, sur cette mer orageuse qu'on appelle le monde. Que de projets j'avais alors en tête! Que de magnifiques châteaux en Espagne je faisais avec mon diplôme d'école académique dans ma poche, je me pensais le plus heureux des hommes; je voyais la fortune me sourire; je croyais que l'on courrait au-devant de mes vœux et que ce serait au plus empressé de m'offrir une position brillante.

Bercé de cet espoir, je fus un grand mois, après ma sortie, sans m'inquiéter de rien. Chaque jour, je courrais au bureau de poste pour voir si je n'aurais pas quelques lettres; mais rien ne venait. J'aurais attendu longtemps, si, inquiété un peu de ce retard, je n'eus cherché à en connaître la cause. J'allai donc à Montréal dans ce but, et un peu aussi, pour réprimander mes anciens maîtres de ce qu'ils ne pensaient plus à moi. Hélas! Je ne connaissais pas encore le proverbe qui dit : Aide-toi, le ciel t'aidera. On eut je crois un peu pitié de moi, et l'on daigna m'enseigner une place d'école. J'y courus en toute hâte. Je suis présenté au secrétaire du commissaire, petit homme à l'air sec qui m'assura de la place, tout en me donnant des conditions qui me parurent trop exigeantes; mais il fallait bien y passer malgré moi. Après

⁴ Pacifique Nantel, « Quatre ans à St-Félix », Fonds Nantel-Bergeron, 1875. Le texte se trouvait parmi des documents qui appartenaient à Eugène Nantel, et qui m'ont été confiés par son fils Alain Nantel en décembre 2014.

quelques instants d'entretiens, je lui fais la courbette; et lui, me congédiant, m'invite à revenir dans quinze jours pour terminer l'affaire.

Je fus ponctuel. Mais cruel désappointement! pour toute réponse, notre homme m'envoie dire à la porte, par sa servante, que la place était prise. N'y pouvant croire, je restai quelque temps suspendu à la poignée, j'aurai voulu voir celui qui m'avait si indignement trompé et lui dire ce que je pensais de sa personne. J'avais le coeur blessé de voir les hommes si trompeurs, et le soir de ce jour je jugeais mon prochain tout autrement que je ne l'aurais fait le matin.

Cependant je ne me déconcertai pas, j'étais résolu de trouver une place quand même et le lendemain je faisais application à cinq endroits différents.

J'attendais avec impatience le résultat de tant d'écriture. Lorsqu'un bon matin je reçois une lettre, je l'ouvre, je vois que l'on m'offre une place à St-Félix-de-Valois dont je n'avais jusqu'alors entendu parler.

J'éprouvai beaucoup de joie, en lisant ce message; l'avenir me parut moins sombre, une lueur d'espoir vint éclairer l'horizon de mes espérances, que d'épais nuages commençaient à obscurcir. Je me préparai au départ, en diligence, me rendis dans ma famille pour y faire mes adieux et y annoncer la bonne nouvelle. Ma mère fut très heureuse, en m'embrassant, elle me combla de ses vœux les plus chers et fit les souhaits les plus ardents pour mon bonheur. Moi en retour je lui promis de bien me conduire, que dans peu je serais de nouveau auprès d'elle et ferais tout mon possible pour la rendre heureuse. La voiture m'attend, il faut partir.

Je saluai encore une fois le clocher de mon village; le coeur triste j'en admirai encore les beautés; je jetai un dernier regard sur la maison paternelle, où j'avais si longtemps trouvé le bonheur, j'entrevis le lieu, où je laissais tant d'êtres chéris, l'endroit qui me rappelait de si doux souvenirs et tout disparut.

Fatigué et ne voyant plus rien, je tombai dans une profonde mélancolie. La pensée de mes premières années se présenta vivement à mon esprit. Je me rappelai les douces joies de ma jeunesse, mes jeux enfantins, le temps de l'école et les espiègleries faites au maître, les petites chicanes avec mes compagnons, les belles promenades sur l'eau, les courses au bois chassant, armé d'un bâton, les écureuils et autres petits animaux, les cueillettes de noisettes, les parties de pêche où je passais des journées pour prendre une douzaine de gougeons et quelques truites, les belles soirées passées, au clair de lune sur la glace ou sur la neige durcie faisant retentir l'air de cris joyeux, etc.

J'étais tellement absorbé dans mes méditations que je ne voyais pas les magnifiques paysages qui se déroulaient devant moi et le cocher fut obligé de m'avertir que nous arrivions à St-Félix, ce mot me fit sortir de mes rêveries et réveilla en moi, plus fort que jamais, toutes mes espérances et mes projets d'avenir. Je lève les yeux et vois un joli petit village situé sur une assez forte éminence. Les maisons peu nombreuses présentaient pour la plupart un air riant et se

faisaient remarquer par leur grande propreté. L'Église surtout placée sur l'endroit le plus élevé offrait un coup d'œil magnifique. Frappé du joyeux aspect (de St-Félix), je résolus d'y demeurer et promis bien de faire mon possible pour m'engager.

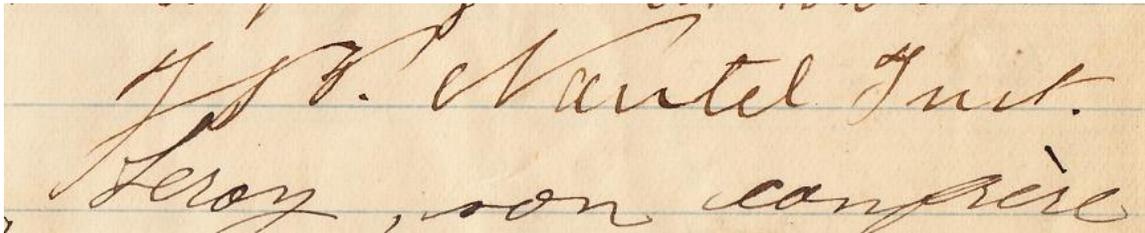
La première visite que je fis fut au curé (de la paroisse) qui était en même temps président des commissaires. Je reçus l'accueil le plus gracieux. Comme j'étais muni de bonnes recommandations, le curé promit de travailler pour moi; mais me dit cependant qu'il n'était pas certain de l'affaire, qu'il fallait voir les autres commissaires et les gagner. Je dois dire, en passant, qu'ils étaient divisés, les uns voulaient l'école modèle; les autres voulaient l'école élémentaire ou *nomentaire*, comme disait l'un d'eux. Il fallait donc user de diplomatie et tâcher de mettre les plus influents de mon côté; aidé du président j'y réussis assez bien, et l'on remit la date de mon engagement au lendemain soir de mon arrivée.

En attendant, je demurai au presbytère, tout à fait étonné des bons procédés dont on usait envers moi; peu accoutumé au monde, tout me semblait un rêve et jamais je n'oublierai les premiers jours passés dans cette maison. Je vis, non sans crainte, arriver le soir qui devait décider de mon sort; je devais faire assez triste contenance à l'assemblée, où j'arrivai le premier; il y avait foule, on arrivait de tous côtés, je ne pouvais suffire à examiner les nouveaux venus. Quelque fois il en rentrait un qui, d'un air effaré, vous disait un bonjour en règle à toute la compagnie; une minute après un autre suivait en donnant une vigoureuse poignée de main à tous, ayant soin à chaque fois de se porter la main au front; celui-ci sans saluer du tout demandait à tout le monde où était le nouveau maître d'école; celui-là n'en pouvant croire ses yeux pensait voir en moi un enfant; tandis qu'un autre s'informait si j'étais marié. L'un disait que j'allais me faire battre par mes élèves; l'autre que je ne demurerai pas deux mois; enfin j'entendais mille autres choses semblables que je n'ai pu retenir.

Les commissaires sont annoncés et la séance commence aussitôt. Monsieur le président en explique le but; et voilà le débat commencé. Les uns veulent, les autres s'opposent, on va on vient, les commissaires sont interpellés, menacés. Chacun veut avoir le sien pour lui expliquer le danger manifeste que court la paroisse. Quoi! Une école modèle! une école qui coûte trois fois plus que les autres! une école qui augmente la taxe et vous prend l'argent des concessions pour le donner aux gens du village. Non c'est impossible! personne aucun commissaire ne peut voter cela. Au plus fort de la mêlée, un des commissaires se détache de nous et passe dans le camp des opposants. Je crus un instant tout perdu, je pensais être obligé de m'en retourner sans avoir même débouclé mes malles; cependant j'avais encore confiance au Curé et je ne fus pas trompé; car après avoir laissé parler les gens à leur goût, il invite les commissaires à se retirer dans une salle privée, où l'on pourra délibérer plus aisément. Les quelques minutes qui suivirent me parurent des siècles tant je brûlais de savoir ce qui en résulterait. Ils sortirent enfin. Le vote se donne; deux contre deux, Mr le président vote en ma faveur et me voilà engagé. Les gens se séparent aussitôt, les uns tempêtant et les autres se réjouissant d'avoir gagné.

Moi je ne désirais plus que commencer mon école pour prouver aux gens que je méritais leur confiance. Le lendemain, qui était un dimanche, je fis donc annoncer pour le lundi

l'ouverture de mes classes. Le premier jour, je me rendis de grand matin pour tout préparer et voir arriver les enfants. Vers huit heures une vingtaine de bambins firent leur apparition; ils ouvraient des yeux démesurés et ne pouvaient se lasser de regarder leur nouveau maître. Je leur dis quelques paroles et une douce confiance s'établit vite entre nous et me facilita de beaucoup la tâche souvent pénible de l'enseignement; et ceux-là seuls qui ont déjà enseigné peuvent savoir ce qu'il faut d'habileté, de fermeté, de douceur et surtout de patience pour réussir cette profession; qui est si peu brillante et si peu rétribuée. Avec quel bonheur le maître ne voit-il pas arriver la fin de la classe pour n'être plus étourdi par le bruit et le tapage continuels de ses petits espiègles; pour n'être plus fatigué de la monotonie des classes de lecture dont les élèves sur un ton chantant cherchent à déchiffrer les caractères qu'ils ne comprennent pas encore; pour n'être plus obligé de répéter si souvent cent fois les mêmes choses. Il est heureux de laisser un appartement renfermé qui exhale rarement des parfums, pour respirer avec une douce volupté l'air pur et frais, il compte pour ainsi dire les instants de cette jouissance. Qu'on ne dise pas comme quelques-uns : l'instituteur gagne son argent à ne rien faire. Non loin de là, on le vole plutôt; on lui dérobe de l'argent, car il n'est jamais trop payé. On lui vole sa liberté, on lui prend ses joies, on lui arrache sa santé qu'il ruine bientôt et j'oserais dire qu'on lui ôte son bonheur, car il n'est jamais certain de son avenir, il ne peut compter sur le lendemain; le soir il est en parfaite intelligence avec les gens et le matin on est disposé à le renvoyer pour les plus futiles raisons.



Je m'éloigne trop de mon sujet, j'y reviens. Dans ma première année loin de penser à toutes les misères de l'instituteur, je me trouvais heureux dans cette position. Mes enfants apprenaient bien, les gens étaient contents de moi; en un mot tout allait à merveille, aussi je me rengageai une seconde année. Après avoir été jouir pendant les vacances des doux embrassements de ma famille, je me rendis à mon poste, mais je dois dire que ce n'était plus avec le même courage; mon avenir me paraissait plus sombre des nuages encore légers se montraient. J'avais vu dans les vacances des compagnons d'enfance embrasser des professions plus brillantes que la mienne, j'en étais jaloux. L'idée de suivre leur exemple commença à se présenter à mon esprit. Je m'y arrêtai avec plaisir et au milieu de l'année c'était une idée fixe pour moi. Je n'envisageais plus ma position que sous ses plus mauvais côtés, tandis que celle de mes amis se présentait à moi que sous des dehors des plus brillants. Je voyais mes compagnons briller, estimés de tout le monde et recherchés par tous tandis que moi je croupissais dans ma pauvre maison d'école, oublié et très peu considéré. Toutes ces (considérations) pensées (étaient) si exagérées qu'elles produisaient en moi des idées d'ambition démesurée. Moi aussi je voulais être riche, moi aussi je voulais briller dans le monde, mais pour cela il fallait changer de position. Un obstacle se présentait, la fortune me manquait.

Je me rengageai donc pour une troisième année pour vaincre cet obstacle. Bien résolu cette fois d'en finir avec l'enseignement. Pendant cette nouvelle année, je nourrissais avec bonheur mes idées de richesse et de grandeur. J'en ajoutai de nouvelles, car j'avançais en âge. Je prenais un plaisir extrême à tous ces rêves et je les croyais déjà des réalités quand la fin de l'année vint me détromper cruellement, je n'étais pas plus riche qu'au commencement et par conséquent mes chères ambitions, mes beaux rêves dorés s'envolaient bien loin pour faire place à d'amers chagrins et à de cruelles inquiétudes pour l'avenir. Je me pensais le plus malheureux des hommes. Je cherchai longtemps dans ma pauvre tête si inconstante quelques moyens de laisser l'enseignement. Je fis application pour avoir une place dans une compagnie de chemin de fer. Je voulus entrer dans le commerce. J'étudiai pour être ingénieur civil. En un mot, je désirais tant de choses que je ne savais quelle je voulais. En attendant, il fallait vivre et pour cela travailler et par conséquent faute de mieux, je fus forcé de me rengager une quatrième année. Ce fut mon bonheur, car je pus réfléchir à mon aise sur mes idées et mes inconstances passées. J'en vis alors toute l'extravagance. Aidé des conseils d'une amie sincère, je modifiai de beaucoup mes plans d'avenir tellement qu'à la fin de l'année je compris très bien : Qu'il fallait se contenter de ce que l'on a : Que l'on peut réussir dans n'importe quelle position : Que l'on doit rester dans celle que Dieu nous a donnée : Qu'une douce médiocrité et une honnête aisance valent souvent mieux qu'un nom brillant et les plus grandes richesses.

Sources bibliographiques

- Anonyme, « J. Pacifique Nantel », *Le Nord*, 30 septembre 1898.
- Anonyme, « Mort de M. Pacifique Nantel », *L'Avenir du Nord*, 30 septembre 1898. ^[1]_{SEP}
- Dominique Nantel Bergeron et Andrée Lévesque, « Louise Alphonsine Nantel, journaliste au tournant du XXe siècle^[1] », *Histoire sociale/Social history*, vol. 50, n° 102, 2017, p. 315-341. <https://doi.org/10.1353/his.2017.0038>
- Germaine Guèvremont, « Nos grandes femmes; Une jeunesse de 83 ans », *Paysana*, vol. V, n° 10, décembre 1942, p. 9. Entrevue de madame Guèvremont avec Onésime Maréchal.
- Serge Laurin, *Rouge, Bleu — La saga des Prévost et des Nantel*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999, 284 p.
- Vieux Doc [docteur Edmond Grignon], « Monsieur l'inspecteur » dans *En guettant les ours*, Montréal, Éditions Edouard Garand, 1930, p. 108 à 114.



"LES CHRONIQUES D'AILLEBOUST" par François Faribault

2^e partie

PIERRE-THOMAS LÉVESQUE, DERNIER SEIGNEUR D'AILLEBOUST

Le texte qui suit a été écrit par ma grand-tante Aimée Faribault vers 1915.

Les notes en italique sont miennes.

François Faribault

19



Vers 1850



Vers 1880



Vers 1900

Pierre-Thomas Lévesque

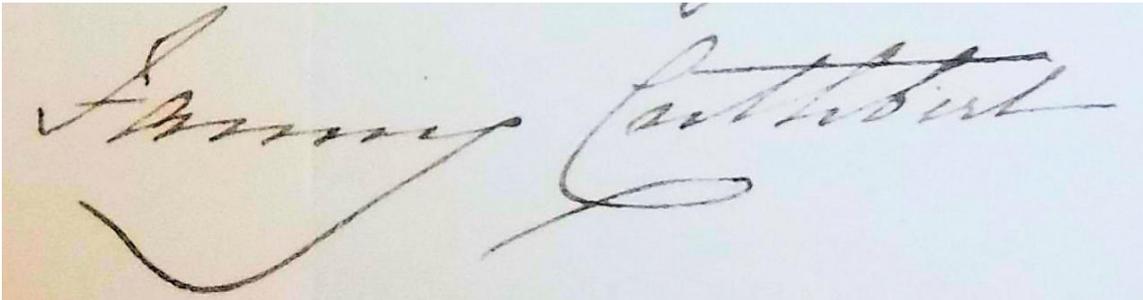
(Photos: archives de F. Faribault)

Dernier fils survivant de Marc-Antoine Louis Lévesque et Charlotte-Mélanie Panet, Pierre-Thomas Lévesque est né à Montréal le 11 avril 1824. Il était arpenteur mais il ne fit jamais de ces connaissances en cette profession un état de vie. Il était né gentilhomme et il le demeura toute sa vie.

Dans une lettre de Tante Berczy (*Louise-Amélie Panet*), on voit que, partant de Berthier pour Montréal, elle fut accompagnée au bateau par son neveu Pierre Lévesque, qui était encore sur le quai au moment du départ et, en écrivant ce détail à sa sœur, elle ajoutait: "C'est un bien beau garçon que notre neveu Pierre. Je le regardais sur le quai, si grand, si droit, si élégant, portant dans toute sa personne un cachet de rare distinction qui ajoute encore au charme de sa figure dont les beaux traits retiennent l'attention." Ce beau jeune homme, c'était notre grand-père Pierre-Thomas Lévesque et, si l'on songe que la

tante qui écrivait cela ne l'aimait guère, on peut en conclure que la description n'était pas exagérée.

À 26 ans, le 5 août 1850, il épousa à Berthier, Cécile Anne Françoise (*dite Fanny*) Cuthbert, fille de feu l'honorable James Cuthbert (1769-1849), seigneur de Berthier. Fanny Cuthbert décéda à d'Ailleboust le 26 août 1855, sans laisser d'enfants, ceux nés de cette union étant morts en bas-âge. (*Je n'ai jamais trouvé trace d'un quelconque enfant issu de cette union. À voir les photographies de ses deux prochaines épouses, on peut d'ores et déjà penser que Fanny Cuthbert était un joli brin de femme!*)

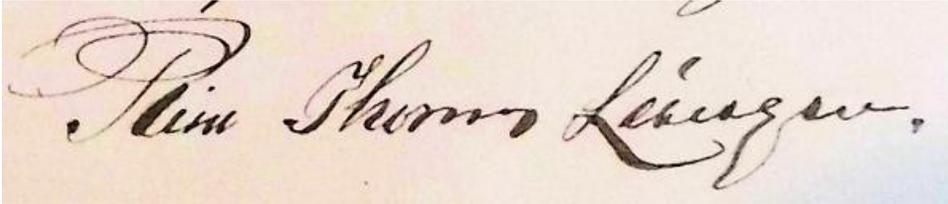


En secondes noces, il épousa à L'Assomption, le 27 novembre 1856, Avelina Beaupré (*ci-dessous*), fille de Benjamin Beaupré, décédé, ancien marchand de L'Assomption.



De ce mariage sont nés 10 enfants dont quatre décédèrent au berceau. Les survivants sont: Marie-Louise, Mélanie, Laetitia, Estelle, Annette et Berthe. Ma grand-mère Avelina Beaupré décéda à L'Assomption le 10 novembre 1876. (*Photo: archives de F. Faribault*)

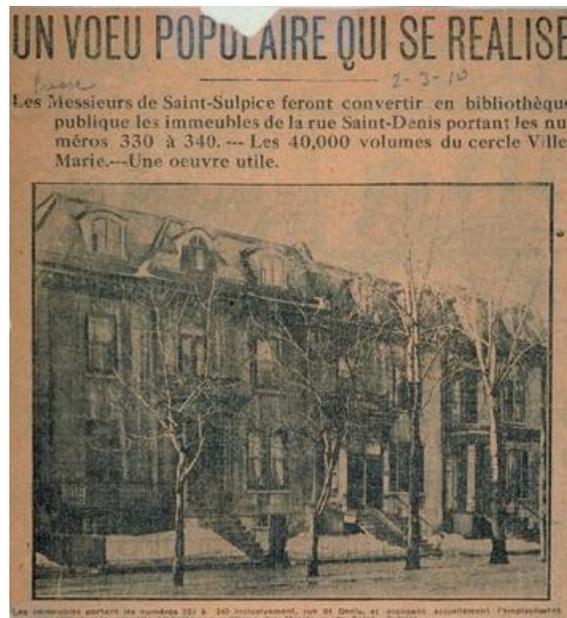
Pierre Lévesque se remaria une troisième fois, le 20 février 1879, avec sa cousine germaine Marie-Louise Panet, veuve d'Arthur Lamothe. Il n'y a pas eu d'enfant de ce mariage.



Signature de Pierre Thomas Lévesque

(Photo: archives de F. Faribault)

Trois ou quatre ans après son troisième mariage, il quitta L'Assomption pour aller demeurer à Montréal. Lorsque j'ai connu mon grand-père, il demeurait rue St-Denis, qui était alors la rue élégante de la ville, à l'endroit précis où se trouve aujourd'hui la bibliothèque St-Sulpice.



Immeubles de la rue Saint-Denis convertis en Bibliothèque Saint-Sulpice dont la résidence de Pierre Thomas Lévesque *(Photo: La Presse, 2 mars 1910)*

C'est là que, deux fois la semaine, avaient lieu les réunions de famille auxquelles chacun se rendait avec empressement. Notre grand-père était l'âme de ces réunions. Il aimait à causer de toutes les questions d'actualité, des découvertes modernes et de la politique étrangère.

Les problèmes de la transmission de la pensée et du magnétisme, de même que les mystères de l'au-delà, l'intéressaient au plus haut point.

Comme beaucoup de ses contemporains, il était quelque peu superstitieux.

Ainsi, il ne voulait jamais être 13 à table et refusait de se faire photographier, disant que cela le ferait mourir. Voilà pourquoi nous n'avons de lui que de mauvaises photos de "kodak" prises à son insu à d'Ailleboust.



Pierre-Thomas Lévesque à l'arrière du manoir d'Ailleboust

(Photo: archives de F. Faribault)

Par contre, il était très pieux et faisait, chaque jour, de longues prières avec grand-maman (*il s'agit ici de Marie-Louise Panet qui était, en réalité, la grande-cousine d'Aimée mais les petits-enfants de Pierre-Thomas l'appelaient quand même grand-maman*). Sa grande dévotion était envers la Sainte Trinité et je me souviens que dans la grande et belle maison de la rue St-Denis, il y avait au premier étage, en haut de l'escalier, une magnifique gravure sur acier représentant la Trinité Divine. Grand-papa et grand-maman ne manquaient jamais de s'agenouiller devant cette image, sur la marche du large palier, pour se recueillir un moment, chaque fois qu'ils montaient ou descendaient l'escalier.

Notre grand-père possédait une belle fortune, ayant recueilli l'héritage de tous ses parents morts sans enfants et ayant, de plus, épousé sa cousine qui détenait à elle seule, une grande partie du bien de la famille. Il possédait plusieurs maisons de ville pour lesquelles on lui faisait souvent des offres d'achat. Invariablement, il répondait: "*Si elle est bonne pour vous, elle est bonne pour moi.*" Et il ne voulut jamais en vendre une seule. Ces différentes propriétés avaient pris beaucoup de valeur à l'époque de son décès.

Son hospitalité était reconnue et sa table faisait le régal des gourmets. Il avait sa voiture particulière, un cocher, plusieurs domestiques, il menait, enfin, la vie large mais sans faste de la société canadienne de son temps.

D'une grande courtoisie envers sa femme, que nous appelions grand-maman mais qui était une cousine, il ne lui adressait jamais la parole sans lui dire "*Ma chère...*" et, comme elle faisait de même, c'était entre eux un échange de politesses qui sentait le "*Grand Siècle*".

Notre grand-père était d'un caractère emporté et violent, un rien le faisait bondir, mais, quand grand-maman, de sa voix douce, lui disait "*Mais, mon cher Pierre...*", il se calmait aussitôt. Par contre, il avait une grande sensibilité et ne pouvait voir souffrir personne, nul ne faisait, en vain, appel à son cœur. Bien nombreuses sont les personnes dont il a secouru la détresse et qui vivaient de sa générosité.





Voici un fait de sa jeunesse qui montre bien son caractère bouillant et son cœur généreux: la sœur de sa mère, Tante Berczy qui demeurait au manoir d'Ailleboust, avait fait saigner un jeune veau par ses gens.

Il était de croyance, alors, que, pour garder à la chair toute sa délicatesse, il fallait que l'animal, une fois saigné, soit suspendu, la tête en bas, afin que le sang s'égoutte lentement pendant qu'il achevait de mourir.

Il s'ensuivait donc une longue agonie pour la pauvre bête.

(Louise-Amélie Panet, Tante Berczy, ci-contre, photo: archives de F. Faribault),

Notre grand-père, qui avait alors 18 ans, venant ce jour visiter sa tante, vit le veau qui, nouvellement saigné, se débattait et gémissait en attendant la mort, si longue à venir. Devant ce triste spectacle, il tressaillit de colère et, saisissant une masse qui se trouvait là, il assomma l'animal qui mourut sur le coup. Puis, encore tout frémissant d'indignation, il se rendit auprès de sa tante et désapprouva vertement cette cruelle coutume.

Tante Berczy n'entendait pas à ce que ses ordres soient discutés aussi, ce trop sensible neveu se créa-t-il de ce fait une persistante inimitié qui ne désarma jamais puisque, bien des années plus tard, elle le raya de son testament.

Chaque année, notre grand-père allait passer la belle saison au manoir d'Ailleboust et, durant tout l'été, il y recevait ses enfants et petits-enfants. Il ne rentrait en ville que dans le courant d'octobre.

Je n'ai pas beaucoup connu mon grand-père, il est mort lorsque j'avais 16 ans et, demeurant à L'Assomption, je ne venais que très rarement en ville durant le temps des classes. Ce n'est que pendant nos séjours au manoir que je pouvais vraiment le voir et jouir de sa bonté. Nous gardons de notre grand-père le meilleur des souvenirs. Nos vacances au vieux manoir étaient la grande joie de notre vie d'enfants, grâce à sa bonté, nous passions auprès de lui des jours inoubliables. J'ai souvent regretté qu'il soit parti au moment où j'aurais tant joui de sa conversation et de ses souvenirs. Nous le trouvions

très bon mais nous avons surtout, pour lui, un sentiment de grand respect qui nous paralysait un peu. Il nous parlait toujours avec bonté et bienveillance mais je crois qu'il ne serait venu à aucun de ses petits-enfants de grimper sur ses genoux, comme j'ai tant vu mes neveux se blottir dans les bras de mon père.

Pierre-Thomas Lévesque mourut à Montréal, dans sa maison de la rue St-Denis, le 19 décembre 1906, à l'âge de 83 ans. Après sa mort, le manoir d'Ailleboust fut vendu et, avec lui, s'en alla toute une époque de la vie de notre famille maternelle. Avec Pierre-Thomas Lévesque, qui ne laissait que des filles, s'éteignait la descendance masculine de Marc Antoine Louis Lévesque.

Il n'y a donc aucune parenté quelconque entre nous et les différentes familles Lévesque qui existent encore aujourd'hui au Canada.

J'inclus ici les notes et souvenirs de Tante Aimée relativement à Avelina Beaupré et à Marie-Louise Panet. On ne se lasse jamais de belles histoires d'amour!

Avelina Beaupré (1839-1876)



(Avelina Beaupré Photo: archives de F. Faribault)

Notre grand-mère maternelle, seconde femme de notre grand-père, Pierre-Thomas Lévesque, était née Avelina Beaupré, fille de Benjamin Beaupré, marchand de L'Assomption, et de Charlotte Robillard.

Elle avait 3 ans à la mort de son père et sa mère se remaria peu après. Elle fit ses études d'abord au couvent de Berthier, puis à Villa-Maria, à Montréal. Elle revint chez elle à 17 ans et épousa notre grand-père l'année suivante.

Elle a souvent raconté à ses enfants un incident troublant de sa jeunesse.

Peu après son retour du couvent, alors qu'elle recevait chez elle une amie de Montréal, il se présenta à la porte une pauvre sollicitant l'aumône. Ayant reçu la charité, la mendicante lui offrit de lire son avenir dans sa main. Après un examen minutieux, elle dit à ma grand-mère: "*Vous vous marierez à 18 ans, vous épouserez un veuf, vous aurez 10 enfants et vous mourrez à la naissance du dernier.*"

"À mon tour!" dit son amie. "*Vais-je moi aussi me marier l'an prochain?*" La mendicante examina sa main et lui dit "*Votre bonheur est très proche, dans peu de temps, vous serez très heureuse.*". "*Aurai-je des enfants?*" lui demanda la jeune fille. "*Non, mais vous serez très heureuse.*" La jeune fille s'étant éloignée pour aller chercher, elle aussi, une aumône à donner, la pauvre dit à ma grand-mère "*Elle mourra dans quelques mois, je pouvais bien lui dire qu'elle sera heureuse...*" Étonnée et incrédule, ma grand-mère voulait l'interroger encore mais le retour de son amie arrêta l'entretien et l'incident fut vite oublié.

Six mois plus tard, la jeune fille mourait après une courte maladie; à 18 ans, ma grand-mère épousait un veuf, mon grand-père Pierre-Thomas, elle eut 10 enfants et mourut à la naissance du dernier, laissant six filles.

Une grande douceur me paraît avoir été le trait saillant de son caractère. Très gâtée en raison de sa fortune, j'imagine ce qu'a dû souffrir cette enfant de 18 ans transplantée à d'Ailleboust, dans le milieu fermé des Tantes Panet, personnes d'une autre mentalité et qui n'avaient rien d'attirant pour sa jeunesse en fleur, avec un mari beaucoup plus âgé qu'elle (*de 15 ans*), sans amies et sans distractions possibles dans ce petit village, au pied des montagnes. L'assimilation n'a pas dû se faire sans souffrance mais, jamais une parole laissant deviner ses sentiments intimes n'a soulevé le voile de ses heures sûrement bien lourdes. Elle disait toujours que les Tantes Panet avaient été très bonnes pour elle.

Marie-Louise Panet (1829-1912)

Je tiens à rappeler ici le souvenir de la troisième femme de mon grand-père, née Marie-Louise Panet, que nos mères appelaient "ma tante" et que nous nommions "grand-maman" mais qui était, en fait, la cousine germaine de notre grand-père.

Garder son souvenir dans cette histoire de notre famille est, je le crois, un devoir de reconnaissance car, tous nos cousins et nous-mêmes, lui devons la plus grande partie du bien qui nous vient de nos mères et si, plus tard, malgré les temps difficiles que nous traversons (*1915 ou 1940: une des deux Guerres Mondiales est en cours...*) un peu de cet

argent revient à la génération qui nous suit, elle le devra encore à son amour pour notre grand-père.

Marie-Louise Panet était l'unique enfant survivant de Pierre-Louis Panet, frère de notre bisaïeule Charlotte Mélanie Panet, de là le lien de cousinage germain.



Dans de vieilles lettres que s'écrivaient les sœurs Panet, il est question de l'admiration sans borne de Marie-Louise pour son cousin Pierre-Thomas, de cinq ans plus âgé qu'elle, admiration qui amusait beaucoup la famille.

C'était alors une enfant d'une dizaine d'années et, toujours d'après les lettres, le cousin Pierre semblait plutôt encombré de cette admiration excessive mais, sait-on jamais, peut-être en était-il plus flatté que ne voulait le laisser croire sa fierté d'adolescent.

Ci-contre Marie-Louise Panet

(Photo: archives de F. Faribault)

Ayant perdu sa mère à l'âge de trois ans, Marie-Louise fut élevée par sa tante, Mlle Élisabeth Bouthillier, qui l'aimait d'un amour exclusif. Elle fut donc affreusement gâtée, par son père d'abord, puis par sa tante qui s'empressait de satisfaire ses moindres fantaisies. Elle grandit, entourée de tendresse, mais sans autre maître que son caprice, élevée par une tante qui était au point son esclave que les sœurs de son père, les Tantes Panet, devant cette formation gâchée, déploraient dans leurs lettres, et la faiblesse de Mlle Bouthillier, et les incroyables caprices de l'enfant.

On jugera de la méthode d'éducation par un seul article du programme: une servante, attachée à sa personne, devait la suivre sans cesse pour lui ramasser son mouchoir; Marie-Louise ne devait pas se baisser!

Devenue jeune fille, elle était remarquablement jolie. Riche, musicienne, fréquentant la plus haute société anglaise et française de Montréal, elle connut tous les succès mondains qui peuvent sourire à une jeune fille de 20 ans. Peut-être avait-elle gardé dans son cœur l'espoir d'épouser son beau cousin Pierre-Thomas car, malgré tous ces succès (on m'a dit qu'elle était particulièrement recherchée par les officiers anglais), ce ne fut qu'un an après le mariage de son cousin qu'elle épousa elle-même, le 15 septembre 1851, à 22 ans, Monsieur Arthur Lamothe qui l'aimait avec passion. Ils n'eurent cependant aucun enfant.

Monsieur Lamothe décéda à Montréal le 6 février 1865 et, 14 ans plus tard, alors âgée de 50 ans, Marie-Louise Panet épousa enfin son cousin Pierre-Thomas Lévesque qui était, à son tour, devenu veuf.

Et alors, son admiration d'enfant se changea en un amour immense qui envahit tout son cœur et fut vraiment le flambeau de sa vie. Cette cousine, qu'on disait toujours si capricieuse, fantasque et volontaire, se plia, par amour, au moindre désir de son mari qui, d'ailleurs, lui rendait bien son affection. Je crois que la plus grande preuve d'affection qu'elle lui ait donnée fut d'accueillir, en souriant, à d'Ailleboust, l'avalanche des petits-enfants.

Quand on songe que cette femme, qui n'avait jamais eu d'enfant et n'en avait jamais vu vivre autour d'elle, voyait le manoir devenir, chaque été, une véritable nursery, on imagine aisément ce que devaient être, pour elle, ces semaines de "vacances". Ce qu'il lui a fallu de patience pour voir s'agiter tous ces enfants qui, en somme, ne lui étaient rien!

Entendre pleurer les plus petits, crier, chanter et courir les autres devant la porte, entrer en coup de vent, passer et repasser dans la maison, envahir le salon durant les soirées et les jours de pluie, subir, enfin, toute la turbulence enfantine et cela, chaque année durant toute la belle saison. Jamais, cependant, elle n'a laissé une expression d'ennui, accueillant d'un sourire aimable l'arrivée d'une nouvelle colonie succédant à une autre colonie.

On dira peut-être que les domestiques étaient nombreux au manoir et qu'elle n'avait pas à s'occuper des enfants, soit, mais elle n'avait pas un seul jour de paix et de tranquillité.

Puis, diriger le manoir durant le séjour de tant de monde n'était pas une sinécure! Il faut avoir vu la table de d'Ailleboust pour en juger.

Il était reconnu qu'on mangeait bien chez grand-papa aussi était-ce une abondance sans pareille. Trois grands plats de viandes à chaque repas étaient chose journalière et il est à remarquer que la viande figurait aussi au déjeuner, à cette époque. Les nombreux desserts faisaient la joie de tous les enfants qui trouvaient, dans leur variété, la satisfaction de leur gourmandise. Mais ces menus, qui flattaient tous les goûts, il fallait les dresser, les ordonner et voir à leur exécution! Or, d'Ailleboust, village de montagnes, n'avait aucune ressource; on devait se pourvoir ailleurs.

Un domestique allait donc, tous les deux jours, à Joliette, petite ville la plus rapprochée, avec une liste chargée de commissions de toutes sortes. Et grand-maman voyait ainsi au bien-être de tous ses hôtes, qui trouvaient tout naturel d'être si bien reçus sans songer un instant à l'ennui qu'elle pouvait en éprouver.

Maintenant que j'ai vieilli et que j'ai vu vivre, je me demande s'il y a beaucoup de femmes qui accepteraient une telle charge pour les enfants de leur mari. Nous avons eu bien de la joie à d'Ailleboust et nous y avons passé de belles heures le devons-nous à grand-maman, sans aucun doute car, si elle avait refusé la tâche, grand-papa ne la lui aurait certainement pas imposée.

Je veux signaler dans ces souvenirs, un fait à sa louange qui, sous des regards insignifiants, révèle beaucoup d'énergie et un grand désir de bien faire.

J'ai fait connaître quel genre d'éducation elle avait reçue, sans autre frein que sa volonté; elle était son propre univers! Riche, ayant de nombreux serviteurs et une tante qui voulait lui éviter le moindre effort, comment aurait-elle appris la Grande Loi du Travail?

Quelques années après son mariage avec mon grand-père, elle entendit un sermon de retraite sur l'obligation de travailler qui atteint les riches et les pauvres, chacun suivant l'état où la Providence l'a placé. Ce fut pour elle une révélation et, sans tarder, elle apprit à faire de la dentelle. Ceux qui me lisent sourient sans doute d'une occupation si minime mais je voudrais qu'ils pensent qu'elle n'avait jamais pris d'aiguille dans ses mains, qu'elle ignorait les notions mêmes d'un travail quelconque, hors les arts d'agrément car elle jouait la guitare, le piano et la harpe et elle peignait un peu.

Par la suite, nous avons tous vu grand-maman une dentelle à la main, elle tricotait tout en causant et ne restait plus inactive. Je me rappelle qu'on souriait de la confection de ses dentelles qu'elle conduisait sans méthode, absolument au hasard et, l'ouvrage

terminé, on s'étonnait de voir un réseau délicat au dessin gracieux. Mais il était inutile de lui demander le modèle, elle ignorait elle-même la marche à suivre.

N'avoir jamais rien fait et s'obliger à travailler avec persévérance, au déclin de sa vie et cela, uniquement par esprit de religion, n'est-ce pas admirable et méritoire?

Et la vie continue, paisible, jusqu'à la mort de mon grand-père; alors ce fut la cruelle épreuve dont elle ne se consola jamais. Désemparée par son chagrin, elle ne voulut plus vivre dans la maison où son mari n'était plus. Elle prit un autre appartement, plus restreint, avec ses domestiques, et elle vécut ses dernières années avec ses souvenirs, dans la prière et la pénitence. Elle était souvent visitée par ses belles-filles et leurs enfants qu'elle accueillait toujours aimablement mais elle passait quand même de nombreuses heures de solitude absolue.

Sa charité n'avait pas de limite, elle avait pitié de tous les malheureux, du pauvre gueux qui mendie comme de la détresse de certaines amies de jeunesse que le malheur avait frappées et qu'elle secourait délicatement aux heures difficiles.

Si un pauvre se présentait à la porte, elle ne donnait jamais moins de 25 sous et, très souvent, une piastre (*nous sommes entre 1906 et 1912*). Il est facile d'imaginer la procession de chaque matin!

La bonne, une fidèle et dévouée servante, reconnaissait les mêmes mendiants qui revenaient jusqu'à trois fois dans la même journée; elle prenait alors sur elle de refuser, en cachette, car elle avait l'ordre de ne renvoyer personne les mains vides.

Un jour, un passant demande de l'aide pour renouveler ses chaussures. Grand-maman, avertie, lui envoie 3 piastres. La bonne, épouvantée, en prévient un de mes oncles en qui grand-maman avait toute confiance et qui était son homme d'affaires. Avec déférence, il lui fait observer qu'on abusait peut-être de sa générosité et que 3 piastres étaient un montant beaucoup trop élevé pour donner à la porte à un parfait inconnu. Grand-maman lui répondit tranquillement: "Croyez-vous, Monsieur Alexandre, qu'il pourra s'acheter des chaussures pour ce montant?" (*Monsieur Alexandre était Alexandre Dupuis, époux de Berthe Lévesque, la benjamine des filles de Pierre-Thomas.*)

Un autre jour, elle remit à la bonne un dollar pour un mendiant qui était à la porte. En prenant l'argent, la bonne lui dit: "*Madame, ce quêteux sent la boisson, vais-je lui donner tout ça?*" et grand-maman répondit: "*C'est peut-être parce qu'il a beaucoup de chagrin, donnez-lui tout.*"



Elle allait à la messe, accompagnée par une de ses servantes, à l'église Ste-Agnès, rue St-Denis, où elle entendait trois messes de suite chaque dimanche et, à toutes les messes, elle mettait une piastre dans le plateau.

Le bedeau l'ayant remarquée, signala le fait au curé et celui-ci la fit suivre pour savoir où habitait cette si généreuse paroissienne.

(Ci-contre: église Ste-Agnès rue Saint-Denis près de la rue Prince-Arthur et devenue Saint-Jude. Source: BAnQ-numérique)

Toujours de plus en plus pieuse et pénitente, elle ne s'achetait plus rien pour elle-même, après avoir porté, toute sa vie, de riches toilettes; elle était vêtue très simplement, sans aucun luxe et sa fidèle servante a révélé que, chaque soir, elle ne mangeait plus que de la mélasse et du pain, refusant tout ce qui pouvait flatter son goût.

Elle mourut paisiblement le 10 février 1912, âgée de 82 ans.

Dans son testament, après avoir disposé de quarante mille dollars en messes et bonnes œuvres, elle divisait sa fortune entre les enfants de son mari et ceux de sa belle-sœur Annette Lévesque (Mme Telmosse) mais, à tous les autres petits enfants, elle laissa quelques cents piastres comme souvenir de son affection.

Il n'est pas douteux que son amour pour notre grand-père a dicté ce testament car, par inclination, elle aurait certainement donné tout son bien aux bonnes œuvres si elle n'avait voulu en faire hommage à son bien-aimé Pierre-Thomas en le laissant à ses enfants et se rendre peut-être ainsi, au désir qu'il lui aurait manifesté.

Ma chère maman avait gardé, à sa belle-mère, une grande reconnaissance de sa générosité et il me semble correspondre à son désir en gardant ici le souvenir de Marie-Louise Panet qui fut, pour nous, une si aimable et si bonne grand-maman.



Fanny Cuthbert est inhumée dans le lot Panet-Lévesque du cimetière de Ste-Mélanie.(gauche)

Avelina Beaupré est inhumée dans la crypte de la chapelle du Bonsecours, à L'Assomption. Une plaque commémorative sera apposée dans la chapelle, en mémoire de nos parents inhumés dans la crypte et le cimetière adjacent. (centre)

Pierre-Thomas Lévesque et Marie-Louise Panet sont inhumés dans le lot F-00058 du cimetière Côte des Neiges, à Montréal. (droite)

(Photos: F. Faribault)

Fin de la seconde chronique

PHOTO-SOUVENIR EXTRAITE DE LA COLLECTION CO6

Défilé boulevard Manseau entre la rue Sainte-Anne (G) et la rue Saint-Charles-Borromée (D)

